

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DES ÉLÈVES HDAА

**Tenue le 4 octobre 2021**  
à l'Auditorium de la Polyvalente Deux-Montagnes,  
500 Chemin des Anciens, à Deux-Montagnes

## PROCÈS-VERBAL

*Adopté le 3 octobre 2022*

### 1. Ouverture de l'assemblée et présences

La séance est ouverte à 19 h sous la présidence de M. Christian Slachetka, président du CCSEHDAA, qui se présente et souhaite la bienvenue à tous. Il décrit ce qu'est le CCSEHDAA.

#### 1.1 Présences

En réponse à l'envoi de plus de ± 2 900 lettres personnalisées de convocation à cette assemblée générale annuelle, 31 parents sont présents et pourront exercer leur droit de vote :

- Ana Kohermann ( <i>Le Tournesol</i> )	- François Quesnel ( <i>sec. des Patriotes</i> )
- André Villeneuve ( <i>Cœur à cœur</i> )	- Jean-Philippe Borduas ( <i>Sauvé</i> )
- Andrée Martin ( <i>sec. des Patriotes</i> )	- Louise Durocher ( <i>Polyvalente Deux-Montagnes</i> )
- Anne Beauchemin ( <i>sec. Hubert-Maisonneuve</i> )	- Liliane Jean-Baptiste ( <i>Clair-Matin</i> )
- Annie Despins ( <i>de l'Envolée et sec. Henri-Dunant</i> )	- Marie-Claude Gauthier ( <i>de Fontainebleau</i> )
- Annie Héroux ( <i>des Perséides</i> )	- Marie-Noël Boivin-Durand ( <i>Sauvé</i> )
- Annie Lachapelle ( <i>du Mai</i> )	- Natalie Chiasson ( <i>Gaston-Pilon</i> )
- Audrée Bastien ( <i>Val-des-Ormes</i> )	- Pauline Okako ( <i>Polyvalente Deux-Montagnes</i> )
- Azzedine Azari ( <i>des Grands-Vents</i> )	- Seala Lun ( <i>du Grand-Pommier</i> )
- Béatrice Dagrain ( <i>Gaston-Pilon</i> )	- Symon Mercier ( <i>des Perséides</i> )
- Bénédicte Soudry ( <i>sec. d'Oka</i> )	- Valérie Liot ( <i>sec. Hubert-Maisonneuve</i> )
- Christian Slachetka ( <i>sec. des Patriotes</i> )	- Véronique Lalonde
- Christine Lopez ( <i>St-Gabriel / Rive-Nord</i> )	- Viviane Tchongo ( <i>des Mésanges</i> )
- Cynthia Gagné ( <i>sec. Jean-Jacques-Rousseau</i> )	- Xing Liu ( <i>Curé-Paquin</i> )
- Dominique Gaudreau ( <i>Sauvé</i> )	- Yan Roy ( <i>des Érables</i> )
- Éric Lacombe ( <i>Polyvalente Deux-Montagnes</i> )	

#### Également présents:

Antonio Ciarciaglino, membre du comité de parents et ex-commissaire du CSSMI

Sandra East, ex-commissaire du CSSMI

Manon Chevigny de la Chevrotière, secrétaire d'assemblée et agente de liaison du comité de parents et du CCSEHDAA du CSSMI

### 2. Parole au public

Aucune intervention.

### 3. *Adoption de l'ordre du jour*

#### **AGA-PEHDAA-211004-132**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Annie Despins, d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant le varia ouvert :

1. Ouverture de l'assemblée et présences
2. Parole au public
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale des parents des EHDAA du 5 octobre 2020
5. Le comité CSEHDAA : rôle, mandat et pouvoirs
6. Rapport annuel du CCSEHDAA 2020-2021
7. Projet de plan d'action 2021-2022
  - 7.1 Calendrier des réunions du CCSEHDAA 2021-2022

#### **ÉLECTIONS**

8. Nomination
  - 8.1 Présidence d'élection
  - 8.2 Scrutateurs
9. Procédures d'élection
10. Élections
  - 10.1 Mandat de 2 ans (6)
  - 10.2 Substituts (s'il y a lieu)
11. Recommandation au comité de parents du CSSMI
12. Varia :
  - 12.1 Questions de l'assemblée
13. Levée de l'assemblée

*Adopté à l'unanimité*

### 4. *Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale des parents des EHDAA du 5 octobre 2020*

#### **AGA-PEHDAA-211004-133**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Noël Boivin-Durand d'accepter le procès-verbal de l'assemblée générale des parents des EHDAA du 5 octobre 2020 tel que déposé.

*Adopté à l'unanimité*

### 5. *Le comité CSEHDAA : rôle, mandat et pouvoirs*

M. Christian Slachetka nous informe que le mandat des parents faisant partie du CCSEHDAA est de 2 ans, à raison d'une alternance de 6 postes par an.

Il souligne que le comité se réunit habituellement une fois par mois (environ 9 réunions /an) et tient un rôle consultatif sur les consultations émanant du Centre de services scolaire et sur ce qui touche les EHDAA et les services éducatifs : le calendrier scolaire, l'organisation scolaire, la répartition des allocations, la localisation des groupes EHDAA, le plan d'intervention, etc. Il spécifie que le comité n'a pas le pouvoir de changer directement les dossiers qui lui sont soumis en consultation, mais qu'il a un certain pouvoir d'influence et peut donner son avis sur tous les dossiers qu'il juge important.

Il décrit la composition du CCSEHDAA du CSSMI : douze parents, une direction d'école, une technicienne en éducation spécialisée, une enseignante du primaire et une enseignante du secondaire œuvrant auprès de la clientèle HDAA, un professionnel, trois représentants d'organismes extérieurs ayant un lien avec la clientèle HDAA (actuellement deux intervenantes en déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique du CISSS des Laurentides, ainsi que PANDA Thérèse-De Blainville et des Laurentides), ainsi que la représentante de la Direction générale du CSSMI (celle-ci sans droit de vote). Les 2 coordonnatrices des services complémentaires, du primaire et du secondaire, assistent aux réunions lorsque requis. La directrice générale adjointe du CSSMI responsable du dossier de l'adaptation scolaire assiste aussi aux réunions mensuelles. Les parents faisant partie de ce comité sont

bénévoles. Cependant, leurs frais de déplacement et de gardiennage, s'il y a lieu, leur sont remboursés pour les réunions se tenant en présentiel.

## 6. *Rapport annuel du CCSEHDAA 2020-2021*

Le rapport d'activités 2020-2021 du comité est versé à la page web du CCSEHDAA sur le site du CSSMI : [CCSEHDAA - Rapport annuel 2020-2021.pdf \(cssmi.qc.ca\)](http://www.cssmi.qc.ca/parents/implication/comite-csehd/rapport-annuel-2020-2021.pdf)

M. Slachetka en explique les faits saillants.

Le comité CSEHDAA a aussi un rôle de représentation; entre autres au Forum des parents des EHDAA du Québec, organisé chaque année par la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ), où sont discutés les dossiers et les grands enjeux, surtout conséquents aux consultations ou décisions du Ministère de l'Éducation. Il délègue chaque année 2 de ses membres parents pour siéger au comité de parents du CSSMI. Une délégation participe aussi aux rencontres dédiées aux CCSEHDAA, organisées par le Regroupement régional des comités de parents de Laval-Laurentides-Lanaudière (RCP-3L).

La Semaine de la différence, tenue par le comité depuis 2014 sous la responsabilité de M<sup>me</sup> Andrée Martin, a eu lieu du 8 au 12 février 2021 sous le thème *La persévérance fait la différence !*

M. Slachetka répond aux questions des participants sur ce rapport annuel.

## 7. *Projet de plan d'action 2021-2022*

Le projet de plan d'action 2021-2022 est versé à la page web du CCSEHDAA sur le site du CSSMI : <http://www.cssmi.qc.ca/parents/implication/comite-csehd/plan-d-action>.

Ce plan d'action peut cependant être modifié en cours d'année selon l'actualité en éducation ou les demandes spécifiques des membres du comité.

M. Slachetka répond aux questions, surtout en ce qui a trait au bulletin modifié.

### 7.1 *Calendrier des réunions du CCSEHDAA 2021-2022*

Le calendrier des réunions du comité 2021-2022 est versé à la page web du CCSEHDAA sur le site du CSSMI. Toutes les réunions sont publiques et un point « questions du public » est à l'ordre du jour en début de chaque rencontre; c'est cependant le seul moment où ceux qui ne sont pas membres du comité peuvent prendre la parole.

## ÉLECTIONS

La condition d'admissibilité pour être élu au CCSEHDAA est d'être parent ou tuteur d'un enfant faisant partie de la clientèle d'adaptation scolaire du CSSMI.

M. Slachetka nomme les parents qui ont terminé leur mandat : Andrée Martin, Christian Slachetka, Karine Charbonneau, Marie-Hélène Gagnon, Marie-Noël Boivin-Durand et Priscillia Laplante. Ceux qui termineront leur mandat en octobre 2022 sont : Annie Despins, Annie Lachapelle, Cindy Harvey, Julie Bernier, Méliane Laurier-Cromp et Natalie Chiasson.

## 8. *Nominations*

### 8.1 *Présidence d'élection*

AGA-PEHDAA-211004-134

Il est proposé par M. Christian Slachetka de nommer M<sup>me</sup> Sandra East au poste de présidente d'élection.

*Adopté à l'unanimité*

*M<sup>me</sup> Sandra East prend la présidence de l'assemblée.*

## **8.2 Scrutateurs**

Peuvent agir comme scrutateurs ceux qui ne sont pas admissibles au vote lors de la présente élection.

### **AGA-PEHDAA-211004-135**

Il est proposé par M. Christian Slachetka de nommer M<sup>mes</sup> Sandra East et Manon Chevigny de la Chevrotière comme scrutatrices pour la présente élection.

*Adopté à l'unanimité*

## **9. Procédures d'élection**

### **AGA-PEHDAA-211004-136**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Annie Despins que l'élection respecte la procédure suivante :

- Mise en candidature sur proposition ou par volontariat
- Acceptation ou refus des candidats à partir du dernier proposé
- Présentation des candidats
- Élection par vote secret
- Non-divulgateion du nombre de votes attribué à chaque candidat
- Destruction des bulletins de vote

*Adopté à l'unanimité*

## **10. Élections**

### **10.1 Mandat de deux ans (6)**

Ouverture de la mise en candidature

M<sup>me</sup> Ana Koehrmann se propose  
M<sup>me</sup> Cynthia Gagné se propose  
M. Christian Slachetka se propose  
M<sup>me</sup> Marie-Noël Boivin se propose  
M<sup>me</sup> Christine Lopez se propose  
M. André Villeneuve

Fin de la mise en candidature

Les 6 candidats sont déclarés élus sans opposition.

Présentation des candidats

### **10.2 Substituts**

Ce sont des parents qui seraient appelés advenant la démission d'un ou de membres parents du comité au cours de l'année scolaire 2021-2022; le substitut terminerait alors la portion restante du mandat du parent démissionnaire. Les substituts reçoivent toutes les communications envoyées aux membres du comité au cours de l'année.

Ouverture de la mise en candidature

M<sup>me</sup> Bénédicte Soudry se propose

M. Yan Roy se propose

M<sup>me</sup> Andrée Martin se propose

M. Éric Lacombe se propose

M<sup>me</sup> Véronique Lalonde se propose

Fin de la mise en candidature

Les 5 candidats sont tous acceptés comme membres substitués. Après tirage au sort pour déterminer l'ordre dans lequel les candidats seraient appelés advenant une ou des démissions de parents en cours d'année 2021-2022 :

1. M<sup>me</sup> Andrée Martin
2. M. Yan Roy
3. M<sup>me</sup> Bénédicte Soudry
4. M. Éric Lacombe
5. M<sup>me</sup> Véronique Lalonde

### ***11. Recommandation au comité de parents du CSSMI***

La Loi sur l'instruction publique exige que ce soit le comité de parents du centre de services scolaire qui nomme les parents faisant partie du CCSEHDAA. Depuis plusieurs années, le comité de parents du CSSMI entérine la recommandation de l'assemblée générale des parents des EHDAA, convoquée conjointement par les deux comités.

#### **AGA-PEHDAA-211004-137**

**Attendu** que selon la Loi sur l'instruction publique (article 185), c'est le comité de parents qui doit nommer les parents qui feront partie du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA);

Il est proposé par M. Antonio Ciarciaglino,

**DE** recommander les parents suivants au comité de parents du CSSMI : M<sup>mes</sup> Ana Koehrmann, Cynthia Gagné, Christine Lopez et Marie-Noël Boivin, de même que MM André Villeneuve et Christian Slachetka pour compléter les rangs des parents membres du CCSEHDAA du CSSMI pour un mandat de deux ans (2021-2023) ;

**DE** recommander au comité de parents, dans l'ordre d'énumération suivant, comme substitués en cas de démission d'un des douze parents membres du CCSEHDAA en cours d'année scolaire 2021-2022 :

1. M<sup>me</sup> Andrée Martin
2. M. Yan Roy
3. M<sup>me</sup> Bénédicte Soudry
4. M. Éric Lacombe
5. M<sup>me</sup> Véronique Lalonde

*Adopté à l'unanimité*

*M<sup>me</sup> Sandra East remercie les candidats.*

*M. Christian Slachetka remercie M<sup>me</sup> Sandra East de sa collaboration à la bonne marche des élections et reprend la présidence de l'assemblée.*

**12. Varia :**

**12.1 Questions de l'assemblée**

M. Slachetka informe l'assemblée sur les formations de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) dont celle sur le plan d'intervention du 13 octobre prochain à laquelle tous les parents intéressés sont les bienvenus. Inscription requise sur le site de la FCPQ.

Il répond ensuite aux questions des participants sur les sujets suivants :

- Les choix d'école
- Les ressources allouées
- Les ratios/classe
- La classe de soutien personnel (CSP)

**13. Levée de l'assemblée**

**AGA-PEHDAA-211004-138**

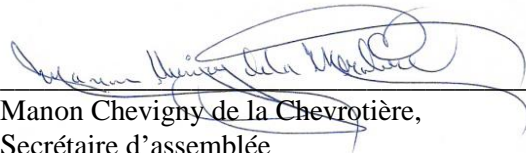
Il est proposé par M<sup>me</sup> Annie Lachapelle de lever la séance à 20 h 30.

*Adopté à l'unanimité*



---

Christian Slachetka,  
Président d'assemblée



---

Manon Chevigny de la Chevrotière,  
Secrétaire d'assemblée